

En résumé, cette semaine :

	Stades : La majorité des parcelles ont atteint le stade 1er nœud (BBCH 31), quelques-unes sont encore au				
Escourgeon	stade épi à 1 cm (BBCH 30).				
	Maladies: La pression en rouille naine est forte dans les parcelles emblavées avec une variété sensible. L'oïdium et la rhynchosporiose ont également progressé. Si vous avez planté une variété sensible à l'une de ces maladies, un premier traitement pourrait être envisagé. Ceci sera à décider au cas par cas suivant la pression dans vos parcelles. Attention également aux températures basses de ces 3 prochains jours qui risquent de limiter l'action des fongicides.				
	Régulateurs : Risque de verse plus élevé qu'à l'accoutumée mais attention d'attendre les bonnes conditions pour pulvériser.				
Froment	Stades : La plupart des froments ont maintenant atteint le stade épi à 1cm (BBCH 30). Certaines parcelles sont encore au stade fin tallage (BBCH 29) et d'autres ont déjà atteint le stade 1 ^{er} nœud (BBCH 31).				
	Maladies : La pression observée en rouille jaune est très faible et ne justifie aucun traitement. Il n'est donc pas nécessaire d'intervenir dans vos parcelles actuellement.				
	Fertilisation : La seconde application d'un schéma en trois fractions peut être réalisée sur les froments semés au mois d'octobre, qui pour la plupart, ont maintenant atteint le stade épis à 1 cm (BBCH 30)				
	Régulateurs : Risque de verse plus élevé qu'à l'accoutumée pour les semis d'octobre, attendre les bonnes conditions pour pulvériser.				
Epeautre	Stades : Les épeautres sont actuellement en phase de « redressement ». En Hesbaye et en Condroz, la plupart des épeautres semés en octobre atteindront le stade « épi 1 cm » (BBCH 30) en fin de semaine. Dans les régions plus froides, une semaine supplémentaire sera nécessaire.				
	Maladies : Les maladies restent cantonnées aux vieilles feuilles. Aucun traitement ne se justifie actuellement.				
	Fertilisation : La deuxième fraction azotée dans un schéma à trois fractions est à apporter. La forme solide est à privilégier tant que les gels nocturnes perdurent.				
	Désherbage et régulateur : Le froid nous impose d'attendre la fin de cette semaine pour appliquer un premier régulateur sans trop affecter les plantes. Pour les herbicides, les conditions d'application sont moins contraignantes et c'est principalement la portance des sols qui conditionnera le traitement.				
	Stades: entre fin tallage (BBCH 29) et redressement (BBCH 30), selon la date de semis.				
a)	Maladies : aucun traitement n'est préconisé pour le moment.				
Triticale	Fertilisation: le second apport est à appliquer pour les parcelles qui sont au stade redressement (BBCH 30).				
	Régulateur : stade atteint (BBCH 30) pour les semis du mois d'octobre. Risque de verse plus élevé qu'à l'accoutumée pour les semis d'octobre, attendre les bonnes conditions pour pulvériser.				
Colza	Stades : Les boutons floraux se développent ; les plus avancés commencent à fleurir, malgré les températures fraîches. Très peu d'insectes jusqu'à présent. Continuez à surveiller les méligèthes jusqu'à la floraison du colza d'hiver.				



Suivi des escourgeons

Les escourgeons ont maintenant atteint le stade 1^{er} nœud (BBCH 31 ; Figure 2) dans la majorité des parcelles du réseau d'observation du CePiCOP (18/25 parcelles) et 7 d'entre elles sont encore au stade épi à 1 cm (BBCH 30). La maladie dominante dans ces parcelles reste la rouille naine bien que d'autres maladies comme l'oïdium et surtout la rhynchosporiose commencent également à monter.

Réseau des parcelles escourgeon du CePiCOP (24 parcelles):

Site	Date de semis	Variété(s) observée(s)		
Petit Leez	07/10/2022	Jakubus, KWS Wallace, LG Zeta, SY Dakoota, LG Zebra, Avantasia		
Dorinne	07/10/2022	LG Zeta		
Acosse	06/10/2022	Jakubus, LG Zeta,		
Vieux-Sart	29/09/2022	Jakubus, KWS Wallace		
Waremme	05/10/2022	KWS Orbit, LG Zeta, LG Zelda, SY Dakoota		
Ath	04/10/2022	KWS Orbit, KWS Wallace, LG Zeta		
Mainvault	06/10/2022	KWS Orbit, KWS Wallace, LG Zeta		
Thy-le-Château	05/10/2022	KWS Orbit, SY Dakoota, LG Zelda, LG Zebra		

Symptômes :	Observations:		
	Des pustules de rouille naine sont visibles dans toutes les parcelles observées. 37%, 30%, 18% et 13% des F-1 sont respectivement touchées à Ath, Mainvault, Vieux-Sart et Acosse. 56%, 50%, 30% et 20% des F-2 sont respectivement infectées à Thy-le-Château, Petit-Leez, Dorinne et Waremme. Maximums observés : 45% des F-1 de LG Zeta à Ath, 40% des F-1 de KWS Orbit à Mainvault.		
	L'helminthosporiose est observée en fond de végétation dans la plupart des parcelles du réseau. Le seuil n'est cependant pas dépassé sauf dans le cas du LG Zeta (5% des F-0 ; 10% des F-1) à Mainvault. Les sévérités observées (% de la feuille colonisée par la maladie) sont cependant faibles dans toutes les parcelles du réseau.		
	La rhynchosporiose se trouve également en fond de végétation dans le réseau d'observation. Les températures de ces derniers jours ont favorisé son développement par rapport à l'helminthosporiose. Le seuil d'intervention est dépassé dans 3 parcelles du réseau : à Petit-Leez sur LG		

réseau.

Zelda (15% des F-2 infectées), à Acosse sur LG Zeta (5% des F-1 et 20% des F-2 touchées) et à Mainvault sur KWS Orbit (10% des F-1 et des F-2 infectées). Les sévérités observées sont cependant très faibles dans l'ensemble du







L'oïdium est présent dans toutes les observations à des pressions diverses. Les variétés utilisées dans le réseau CePiCOP sont résistantes à l'oïdium. Le seuil est cependant dépassé dans 3 parcelles du réseau : dans le KWS Wallace (50% F-2 infectées) à Vieux-Sart, dans le KWS Orbit (60% des F-2 touchées) à Thy-le-Château et dans le KWS Orbit (65% des F-2 symptomatiques) à Mainvault. Les sévérités observées sont cependant très faibles.

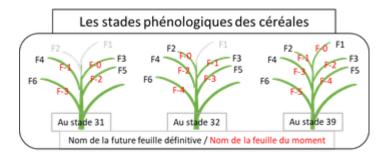


Figure 1 : Stades phénologiques des céréales. En vert, les feuilles visibles ; en gris, les feuilles à venir.

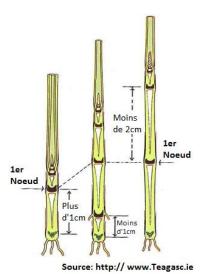


Figure 2 : Stade 1^{er} nœud (BBCH 31) : le premier nœud est à au moins 1 cm du plateau de tallage et le 2^{ème} est a moins de 2cm du 1^{er} nœud.

Recommandations:

La pression en rouille naine est actuellement non négligeable dans les variétés sensibles. De même, certaines parcelles emblavées avec des variétés sensibles à l'helminthosporiose, à la rhynchosporiose ou à l'oïdium peuvent présenter des niveaux d'infection qui dépassent les seuils d'intervention. Dans ces cas-là, un premier traitement fongicide pourra être envisagé. Les infections observées sont cependant très variables d'une variété à l'autre et même d'un site à l'autre. Les températures froides des trois prochains jours ne sont pas idéales pour l'application de fongicides car elles risquent de limiter l'action de ces derniers. Les températures annoncées à partir de ce week-end semblent plus clémentes. Il vous reste donc du temps et nous vous encourageons fortement à aller visiter vos parcelles et à déterminer la nécessité d'un traitement ou non suivant les seuils qui vous sont indiqués ci-dessous.

Si l'un des seuils indiqués ci-dessous est dépassé et si la culture a atteint ou dépassé le stade 1^{er} nœud (BBCH 31 ; Figure 2), une première application de fongicide (T1) pourrait être envisagée à partir de ce weekend. Si ce n'est pas le cas, il est possible d'attendre le stade dernière feuille étalée (BBCH 39) pour envisager une protection complète des escourgeons.



Seuils d'intervention indicatifs pour les maladies de l'escourgeon selon les Bulletins de Santé du Végétal (*):

A partir du stade 1^{er} nœud (BBCH 31), sur les 3 dernières feuilles :

- Pour la rouille naine :
 - O Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes.
 - Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50% des feuilles atteintes.
- Pour le cortège maladies rhynchosporiose et helminthosporiose :
 - Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
 - Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25 % des feuilles atteintes.
- Pour l'oïdium :
 - Variétés sensibles : plus de 20% des feuilles atteintes.
 - Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50% des feuilles atteintes

(*) https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/2022,523

Tableau des sensibilités variétales du Livre Blanc de septembre 2023:

https://www.livre-blanc-cereales.be/wp-content/uploads/2023/03/2023-02-2.4.-Lutte-contre-les-maladies.pdf; page 131.

Pour rappel, et afin d'éviter l'apparition trop rapide de résistance au sein des pathogènes suite à l'application de produits de protection des plantes, il est conseillé de :

- ne pas appliquer deux fois le même triazole par saison
- n'appliquer une strobilurine qu'une seule fois / saison
- n'appliquer un SDHI qu'une seule fois / saison

Une fois ces règles bien en tête, il est maintenant possible de déterminer quel type de produits de protection pourrait être utilisé en T1. La solution se basera principalement sur un produit contenant un triazole (prothioconazole, mefentrifluconazole, tebuconazole ou metconazole). En effet, les triazoles seront capables de calmer l'infection en rouille naine et/ou en rhynchosporiose. Le prothioconazole excepté, ils ne sont cependant plus très efficaces contre l'helminthosporiose. Attention cependant, si un produit à base de prothioconazole est choisi pour le T1, il faudra revenir avec une autre solution en T2 ne contenant pas cette substance active. Il est également grandement recommandé de garder les produits à base de SDHI (bixafen, fluopyram, fluxapyroxad, benzovindiflupyr et isopyrazam) pour le traitement placé à la dernière feuille (BBCH 39) afin de profiter de leur rémanence d'action. Enfin, l'ajout d'une strobilurine (pyraclostrobine, azoxystrobine, fluoxastrobine ou trifloxystrobine) en T1 permet de renforcer l'efficacité à la fois contre la rouille naine et l'helminthosporiose. Cependant, si cette famille de substance active est appliquée en T1, elle ne pourra plus être appliqué en T2. Cette solution n'est à utiliser que sur les variétés très sensibles à la rouille naine et/ou à l'helminthosporiose.

Des exemples de schémas de protection fongicide se trouvent dans votre Livre Blanc de février 2023, dans la rubrique « Lutte intégrée contre les maladies – protection de l'escourgeon ».

(https://www.livre-blanc-cereales.be/wp-content/uploads/2023/03/2023-02-2.4.-Lutte-contre-les-maladies.pdf).

Groupe « maladies » C. Bataille



La fumure en froment

En fonction des variétés et des régions agricoles, la plupart des semis réalisés durant le mois d'octobre ont maintenant atteint le stade épi à 1 cm (BBCH 30). Si ce n'est déjà fait, le deuxième apport d'un schéma en trois fractions peut donc être appliqué sur ces parcelles. Enfin, les emblavures implantées à la mi-novembre et à la mi-décembre sont toujours en plein tallage et ne sont donc pas encore concernées par la seconde application.

Pour rappel, la fumure de référence (en trois fractions) recommandée en 2023 par le Livre Blanc Céréales est reprises ci-dessous.

Fumure de référence en 3 fractions :

• Fraction au tallage : 60 kg N/ha

Fraction au redressement : 60 kg N/ha
 Fraction de la dernière feuille : 65 kg N/ha

Cette fumure de référence doit toujours être adaptée au contexte de la parcelle et à l'état de la culture. Avant chaque apport, il est impératif d'ajuster les doses préconisées par la fumure de référence en tenant compte des différents facteurs correctifs repris dans le Livre Blanc.

Si vous travaillez sous forme liquide, il est généralement recommandé, dans la mesure du possible, de réaliser ces apports lorsque les températures ne sont pas trop élevées, en absence de vent et juste avant une pluie. Un passage réalisé dans de bonnes conditions permet de réduire considérablement les pertes d'azote par volatilisation et de maximiser la valorisation de ces apports par la culture. Il est également important de rappeler que l'utilisation d'azote liquide est à proscrire si les températures sont négatives ou trop élevées et en cas de journée fortement ensoleillée. Les conditions climatiques prévues pour la fin de semaine (températures plus douces et faibles précipitations) seront plus adaptées pour ce type d'application.

Si vous travaillez en solide, il est également conseillé d'appliquer l'engrais avant une période de précipitations afin de maximiser l'efficacité de cet apport. Les pluies faciliteront ainsi la mise à disposition de l'azote pour la culture.

Groupe « phytotechnie » B. Van der Verren

Le désherbage des céréales

Les conditions climatiques du mois de mars n'ont offert que peu d'opportunités pour désherber les céréales. Les conditions redeviennent favorables et, si la portance des sols le permet, il est maintenant temps de désherber les parcelles qui n'ont pas encore pu l'être.

Depuis deux ou trois semaines, les adventices se sont développées : veillez à bien adapter la dose des produits sélectionnés au stade actuel des adventices présentes.

Il peut également être utile de vérifier l'efficacité des traitements réalisés avant l'hiver et de prévoir un rattrapage si nécessaire.

Groupe « phytotechnie » F. Henriet

Les régulateurs en céréales

Cette année est caractérisée par un risque de verse plus élevé qu'à l'accoutumée (cfr. avertissement de la semaine dernière). Afin de garantir l'efficacité des régulateurs, il importe de pulvériser par « temps poussant ». Cela signifie des températures minimales supérieures à 0-2°C (pas de gelées nocturnes) et des températures moyennes supérieures à 8-10 °C le jour de l'application et les trois jours qui suivent. Les conditions climatiques attendues fin de semaine devraient donc être propices à l'application des régulateurs. Ces dernières s'améliorent au bon moment : les escourgeons atteignent le stade 1er nœud (BBCH 31) et les froments, épeautres, triticales semés en octobre sont au stade épi 1 cm (BBCH 30).





En escourgeon, en cas de risque de verse accru (variété sensible et/ou forte disponibilité en azote), des produits à base de trinexapac, prohexadione, et chlorure de mepiquat peuvent être appliqués, éventuellement avec le fongicide, dès le stade 1er nœud. En cas de faible risque, l'application d'un régulateur à base d'ethephon pourra être reportée au stade dernière feuille (BBCH 39).

En froment, épeautre et triticale, l'application classique de chlorure de chlormequat a lieu au stade épi 1 cm. En cas de risque de verse accru (variété sensible et/ou forte disponibilité en azote), ce traitement peut être renforcé ou relayé par un partenaire.

Groupe « phytotechnie » F. Henriet

Observations en épeautre

Après un mois de mars très pluvieux dépassant souvent 100 litres par m², le mois d'avril s'annonce plus sec. Il est vrai que ce mois est connu pour être le plus sec de l'année : lors des 6 dernières saisons, la quantité de pluie maximum récoltée a été de 34 litres (2021). C'est plus ou moins ce qui est tombé déjà ce weekend soit les deux premiers jours du mois. Si le froid ne nous a pas encore quittés, il est en passe de le faire et les gelées nocturnes de la première partie de semaine devraient laisser place à des conditions plus en accord avec la saison (min 5°C, max 14°C). Encore quelques jours à attendre avant de regagner les champs où les travaux ne manqueront pas.

Si les planteurs de betteraves doivent encore patienter quelques jours, certains travaux relatifs aux céréales peuvent être entrepris : c'est le cas de la deuxième fraction azotée et du désherbage lorsque ces opérations n'ont pas encore été réalisées.

Pour les semis de céréales de printemps et d'autres, il faudra compter sur les « hâles de mars », ces vents secs venu du nord particulièrement efficaces pour dessécher les sols. Souvent redoutés, ils seraient, cette année, les bienvenues pour accélérer le ressuyage de nos sols détrempés.

<u>Développement</u>

La semaine dernière, les épeautres ont poursuivi leur développement et les plus précoces atteignent désormais le stade « épi 1 cm » (BBCH 30). Les températures froides actuelles devraient légèrement freiner l'avance que les épeautres ont encore par rapport aux années antérieures. Cette avance est principalement due aux températures exceptionnellement chaudes des mois d'octobre et novembre, c'est pourquoi, on observe un écart très important entre les semis précoces et ceux de novembre qui n'ont alors que peu profité des chaleurs de l'automne.

L'aspect variétal est également à prendre en considération. A Gembloux, dans un semis du 15 octobre, les variétés belges *Cosmos*, *Sérénité* et *Lucky* sont en plein redressement. L'épi en devenir est désormais à 4-6 millimètres du plateau de tallage. C'est également le cas pour les variétés *Zollernperle*, *Convoitise* et *Badensonne*. D'autres variétés telles que *Zollernspelz*, *Zollernfi*t sélectionnées dans le Baden Würtenberg (Sud-Ouest de l'Allemagne) sont plus précoces. A la faveur de la hausse des températures





Figure 1 particulièrement marquée sur le développement. Ici la variété Sérénité semée le 18 octobre à Gembloux (A) et le 28 octobre à Gesves (B). Photo CRA-W

CePiCOP - Actualités du 4 avril 2023



annoncées pour la fin de semaine, toutes devraient avoir atteint le stade repère « épi 1cm » (BBCH 30) avant le dimanche de Pâques.

Fertilisation

Le stade « redressement » atteint ou en passe de l'être, il va être temps d'appliquer la deuxième fraction surtout si l'on en prévoit trois. Le froid prévu jusqu'à vendredi rend préjudiciable l'application d'azote sous forme liquide mais n'empêche en rien l'apport de la deuxième fraction sous forme solide. Au contraire, l'humidité actuelle des sols va permettre une rapide solubilisation des engrais et leur mise à disposition des plantes.

Pour éviter tant que possible d'augmenter le risque de verse, je conseille de modérer ce deuxième apport afin que la somme des deux premières fractions n'excède pas 100 unités. Dans ce cas, 40-50 unités seront encore à apporter lors de la 3eme fraction prévue au stade dernière feuille.

Dans le cas d'une fertilisation en deux fractions, il est encore un peu tôt…et rien ne presse. D'autant plus que le risque de verse malgré le temp froid et lumineux de ce début de semaine, reste très élevé.



Figure 2 La portance des terres est un des facteurs limitant pour les opérations culturales des jours à venir. Photo CRA-W

Raccourcisseur

Le froid prévu jusqu'à vendredi interdit toute application avant la fin des gelées nocturnes et le retour de températures « poussantes ». On entend par là, des températures minimales supérieures à 1°C, et des températures moyennes supérieures à 8-10°C durant les 3 jours qui suivront le traitement. Fin de semaine, les conditions devraient redevenir favorables et permettre l'application de ce régulateur. Classiquement, lorsque les plantes atteignent le stade « épi 1 cm » (BBCH 30), le premier régulateur est le cycocel (chlorure de chlormequat) qui est appliqué sur les épeautres à raison d'1 Litre/ha. La pénétration du raccourcisseur s'effectuant par les feuilles, il ne faut donc pas traiter juste avant ou durant une pluie.

Désherbage

Les conditions fraiches que nous connaissons actuellement sont moins contraignantes pour l'application d'herbicides que pour la pulvérisation de régulateurs. Les herbicides peuvent donc être appliqués cette semaine dans les rares terres où ces traitements n'ont pas encore été réalisés. Des conditions « portantes » des terres- et suffisamment sèches- sont annoncées ou du moins, espérées pour les prochains jours. En agriculture biologique, il faudra encore attendre un peu avant d'envisager un désherbage mécanique. Outre son objectif de désherbage, un passage à la herse étrille ou au rouleau permet de renforcer les tiges et de lutter ainsi contre la verse. Des essais sont réalisés en ce sens au CRA-W et devraient faire l'objet d'une communication au prochain Livre blanc.

Maladies

Coté « maladies », rien d'inquiétant actuellement : la septoriose et l'oïdium sont faciles à trouver mais restent cantonnés aux vieilles feuilles en sénescence. Coté « rouille jaune », c'est encore très calme et le vent du nord associé à des conditions plus lumineuses, ne devrait pas permettre un développement important de la maladie.

Groupe « Epeautre », G. Jacquemin, CRA-W



Observations en triticale

Les stades des triticales sont très divers : ils dépendent surtout de la date de semis. De façon générale, les parcelles semées en octobre sont en fin tallage-début de redressement (BBCH 30). Pour les semis du mois de novembre, le stade moyen reste le plein tallage.

Pour la fertilisation azotée et la protection contre la verse, le stade redressement (BBCH 30) est un stade clé. À partir de ce stade, la deuxième fraction peut être apportée ainsi que le traitement antiverse appliqué.

L'état sanitaire est bon pour le moment et aucun traitement phytosanitaire n'est recommandé.

Groupe « Triticale », D. Eylenbosch

Orge brassicole de printemps

Certains semis effectués fin février sont désormais au stade 3 feuilles (BBCH 13). Les précipitations du mois de mars ont empêché de finir les semis de céréales de printemps. Pour les dernières parcelles, il est conseillé de semer dès que les sols seront bien ressuyés. Il ne faut pas hésiter à rouler le semis dans toutes les situations, mais surtout si la préparation du sol ou la levée ne semblent pas satisfaisantes (le plus tôt est le mieux, mais le roulage peut être fait sans aucun problème jusqu'au stade 1er nœud (BBCH 31).

La prudence doit être le maître-mot pour la gestion de la **fertilisation azotée** en orge brassicole qui est un facteur qui va influencer la teneur en protéines. L'objectif étant d'atteindre un compromis entre rendement et teneur en protéines. Attention donc à ne pas sur-fertiliser, notamment, dans le cas de précédents comme des pommes de terre, épinards, sols riches en humus, où les reliquats sont dès lors souvent importants. Dans ces situations, apporter 90 unités d'azote à la levée risque de conduire à un dépassement de la teneur en protéines et de générer une production importante de talles qui engendrerait la production de tardillons avant la récolte, ce qui poserait des problèmes de qualité.

En orge brassicole, si les reliquats azotés en sortie d'hiver sont de 60 unités d'azote sur les 90 premiers centimètres de sol, une fumure de 90 unités d'azote peut être appliquée à la levée. Par la suite, si la culture montre une carence, une correction de 20 à 40 unités d'azote pourra être apportée au redressement (BBCH 30). Il est conseillé de travailler sous forme solide pour réaliser cette application.

Considérant la date de semis, les graminées en général et le vulpin en particulier posent rarement des problèmes en orge de printemps. L'emploi de produits antigraminées s'avère donc souvent peu intéressant. Dans les parcelles à problèmes, l'AVADEX FACTOR et le TRINITY peuvent toutefois être pulvérisés en préémergence. Si nécessaire, l'AXIAL et le FOXTROT, deux antigraminées systémiques à pénétration foliaire, sont autorisés en orge de printemps. Dans la gestion des dicotylées, la gamme des produits est plus large et vous pouvez la retrouver dans les pages jaunes du Livre Blanc de février 2023 ou sur le site : https://centrespilotes.be/cp/cepicop/cereales/produits-autorises/

Groupe « Orge brassicole », A. Nysten



Recommandations pratiques pour un semis de tournesol réussi

Le mois d'avril pointe le bout de son nez et les semis de tournesol peuvent donc être envisagés. Un semis durant la première quinzaine d'avril permettre à la culture de clôturer son cycle suffisamment tôt dans la saison et favorisera une récolte dans de bonnes conditions.

Certaines conditions sont cependant requises pour assurer la réussite d'un semis de tournesol :

- Le semis doit être réalisé dans un sol suffisamment ressuyé et réchauffé, soit 8°C à 5 cm de profondeur ;
- Le tournesol est une culture sensible à la compaction du sol qui a pour effet de limiter son enracinement. Cet enracinement, s'il n'est pas contraint, constitue un atout pour la culture et explique en partie sa robustesse ;
- Il est conseillé de combiner les outils pour limiter le nombre de passages sur la parcelle ainsi que de réaliser un travail du sol profond (20-30cm) dans les sols tassés ;
- Sur base des premiers résultats d'essai, la densité de semis recommandée en Wallonie est de 9 à 10 plantes/m² avec un écartement de 45 cm entre lignes de semis et ce, à l'aide d'un semoir de précision ;
- La profondeur de semis idéale pour le tournesol est de 4 à 5 cm. Nous recommandons cependant un semis à une profondeur minimale de 5 cm afin de limiter les possibilités de dégâts d'oiseaux, très friands de la graine de tournesol.

Aucun répulsif n'étant actuellement agréé sur culture de tournesol et la pression des oiseaux ne cessant de croitre dans nos campagnes, tous les leviers doivent être activés afin de limiter au maximum les dégâts causés par ces nuisibles jusqu'au stade 3-4 feuilles du tournesol :

- Assurer une levée rapide et homogène par un semis dans de bonnes conditions;
- Eviter les terres historiquement exposées ;
- Utiliser des épouvantails, effaroucheurs, effaroucheurs sonores, banderoles, ...;
- Envisager des tours de plaine quotidiens.

Si vous constatez tout de même des dégâts malgré ces mesures préventives, une demande de dérogation aux mesures de protection des espèces peut être introduite :

https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-une-derogation-aux-mesures-de-protection-des-especes

Enfin, afin que votre culture soit une réussite jusqu'au bout, assurez-vous d'avoir un débouché dès l'implantation. Cette culture est nouvelle en Wallonie et il ne suffit pas de se présenter dans un dépôt lors de la moisson pour qu'elle soit achetée.

En vous souhaitant beaucoup de réussite pour vos semis printaniers!



Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : c.crevits@cra.wallonie.be

Lien utile: Terres Inovia (https://www.terresinovia.fr/tournesol)



Colza: Toujours très peu d'insectes par ce temps frais

Après une semaine très sombre et très pluvieuse, le ciel est maintenant plus lumineux grâce au retour du soleil depuis ce lundi. Les températures restent cependant faibles en journée avec le vent du NE; le gel nocturne est également de retour cette semaine.

Le colza d'hiver poursuit son développement vers la floraison. Dans les champs les plus avancés, les premières fleurs jaunes sont ouvertes. Des différences sont visibles entre variétés, selon leur préc ocité à la floraison. Les boutons floraux sont bien dégagés partout et leur taille évolue au cours du temps. Plus le bouton est gros, moins il est sensible à une attaque de méligèthes à la recherche de pollen pour se nourrir. Plus on se rapproche de la floraison du colza, plus le risque lié aux dégâts de méligèthes diminue.



Effet du gel nocturne sur les boutons floraux du colza (photo: CePiCOP).



Différences entre variétés de colza d'hiver, au niveau précocité à la floraison (photo: CePiCOP).

Dans les relevés de ce lundi, les captures d'insectes dans les bassins jaunes ont en général été faibles en une semaine. Le charançon de la tige a été observé dans seulement 4 pièges sur 28 dans le cadre du réseau d'observations, avec 1 ou 2 adultes par piège. Les méligèthes, un peu plus nombreux que la semaine précédente, ont été observés dans 24 pièges sur 28 : aucun méligèthe dans 4 bassins, entre 1 et 10 méligèthes dans 12 bassins, entre 11 et 30 méligèthes dans 5 bassins, entre 31 et 77 méligèthes dans 7 bassins.

Sur les plantes de colza d'hiver, les observations de ce lundi indiquent qu'aucun charançon de la tige n'a été trouvé. Au niveau des méligèthes, aucun adulte n'a été observé dans 11 champs sur 28. Les comptages de méligèthes sont les suivants : entre 1 et 10 méligèthes pour 40 plantes dans 10 champs, entre 11 et 31 méligèthes pour 40 plantes dans 6 champs, soit moins d'un méligèthe par plante en moyenne. 49 méligèthes ont été comptés sur 40 plantes dans un champ qui débute la floraison.

Les seuils d'intervention avec un insecticide ne sont donc pas atteints jusqu'à présent. Pour rappel, le nombre de méligèthes moyen par plante doit être supérieur aux valeurs reprises ci-dessous pour déclencher un traitement insecticide :

		Colza en bon état	Colza faible
Stade « boutons accolés » (D1-D2)	BBCH 50-53	3-4 méligèthes/pl.	1 méligèthe/pl.
Stade « boutons écartés » (E)	BBCH 55-59	7-8 méligèthes/pl.	2-3 méligèthes/pl.

CePiCOP - Actualités du 4 avril 2023



Le vent du NE empêche les vols d'insectes. Il est très probable que, cette année, le colza d'hiver qui arrive à la floraison n'ait pas nécessité de traitement insecticide contre les méligèthes qui arriveront lorsque les températures seront plus douces.

Il faudra surveiller l'évolution de la météo dans les jours à venir et vérifier régulièrement la présence des méligèthes dans les pièges et sur les plantes, au niveau des inflorescences. Les variétés plus tardives seront surveillées jusqu'à leur floraison. A partir de la floraison, aucun traitement insecticide contre les méligèthes ne sera nécessaire car les adultes trouveront le pollen dans les fleurs ouvertes.

Groupe « Colza », C. Cartrysse

Des questions sur l'éco-régime Réduction d'intrants ou sur les modifications d'usages du glyphosate ? Rendez-vous sur les articles de CORDER asbl.

Vous avez des questions concernant cet éco-régime ? Consultez l'article de CORDER sur leur page : https://corder.be/fr/news/eco-regime-reduction-dintrants-liste-de-ppp-prohibes

En novembre 2022 (voir communiqué Phytoweb), les usages des produits à base de glyphosate ont été modifiés. Depuis lors, de nombreuses questions sur ces changements d'usage nous sont parvenues. Voici un récapitulatif des questions qui ont été posées et solutionnées : https://www.corder.be/fr/news/glyphosate-les-modifications-dusages-expliquees

Biowallonie: deux évènements à suivre

Biowallonie, vous invite à <u>une séance d'information sur l'agriculture biologique le 18 avril</u>. Cette séance se déroulera de 10 à 12h30 dans les bureaux de Biowallonie (rue du Séminaire 22 – 5000 Namur). Le programme sera composé par les thématiques suivantes :

- Freins et avantages à la conversion vers le bio
- Productions primaires : réglementation & quelques techniques
- Questions/Réponses
- Les aides bio
- Les filières bio et débouchés en Wallonie : baromètre du secteur bio

Cette formation est phytolicence P1 ou P2. (n'oubliez pas votre carte d'identité). Toutes les informations et inscriptions : https://www.biowallonie.com/agenda/seance-dinformation-sur-lagriculture-biologique-2-copy/

Ensuite, <u>une formation/démonstration en désherbage mécanique par binage en céréales</u> sera réalisée début mai, de 13h30 à 16h30. Celle-ci sera réalisée à la Ferme de Ferage (Ferage 1 à 5560 Houyet).

! Cet événement est le report de la formation démonstration technique devant avoir lieu en mars/avril (le report était dû aux conditions météorologiques défavorables).

La date exacte vous sera communiquée entre 10 jours et 1 semaine avant celle-ci, le maintien de la session dépendant de la météo.

« Les techniques de désherbage mécanique en céréales sont diverses et complémentaires. Plusieurs facteurs doivent être rassemblés pour sa réussite (stade des adventices, de la céréale, fenêtre météo, temps de travail ...) et ce n'est pas toujours le cas. A cet effet, la mise en place d'une culture de céréales possédant un grand interligne permet le passage d'une bineuse afin d'intervenir sur des adventices plus développées. »

Enfin, cette formation comptera pour les Phytolicences P2 et P3.



CePiCOP - Actualités du 4 avril 2023

Vous retrouverez l'ensemble des informations et le lien vers les

 $inscriptions: \underline{https://www.biowallonie.com/agenda/formation-demonstration-en-desher bage-mecanique-par-endemonstration-en-desher bage-mecanique-par-en-desher bage-par-en-desher bage-p$

binage-en-cereales/

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Mail: info@cepicop.be
Tél: 0499/63.99.00
Site: https://centrespilotes.be

Prochain avis le 11 avril 2023

<u>Réalisés grâce au concours et au soutien</u>: du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP